

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 20 décembre 2023 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbaux des séances précédentes : approbation
- 3 Décision de l'autorité de tutelle : communication
- 4 C.P.A.S. : budget 2024 - services ordinaire et extraordinaire : approbation
- 5 Zone de Police « Sylle et Dendre » : dotation 2024 : décision
- 6 Zone de secours Hainaut-Centre : dotation 2024 : décision
- 7 Comptabilité communale - Budget 2024 : services ordinaire et extraordinaire : approbation
- 8 Comptabilité communale – Article 60 : intervention d'urgence pour l'élagage d'un arbre : ratification
- 9 Marchés publics : renouvellement de l'infrastructure informatique et achat de PC – marché conjoint : décision
- 10 Enseignement : octroi d'un subside exceptionnel au personnel de l'Accueil Temps Libre sous forme d'écochèques : décision
- 11 Tourisme : octroi d'une subvention en numéraire à l'Office du Tourisme : décision
- 12 Culture : octroi d'une subvention en numéraire à l'Atelier Théâtral de la Marcotte : décision
- 13 Environnement : octroi d'un subside à l'ASBL « Revolht » : décision
- 14 Agriculture : octroi d'une subvention en numéraire à l'ASBL « Terre-en-Vue » : décision
- 15 Santé : motion relative à la désignation de la Ville de Chièvres comme « Ville Think Pink » : adhésion
- 16 Santé : convention de partenariat avec l'ASBL « Think Pink » : approbation

Par ordonnance :
Le Directeur Général f.f.,



Mr A. DELCOURT



Le Bourgmestre,



Mr O. HARTIEL